



Aux contribuables  
de la susdite municipalité

**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité, qu'il y aura séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Saint-Rémi-de-Tingwick le lundi, 15 novembre 2021, à 19 h 00 au 1465, rue Principale à Saint-Rémi-de-Tingwick.

Au cours de cette séance, le Conseil doit statuer sur la dérogation mineure suivante :

**Demande de Sylvain Chrétien** concernant l'immeuble situé au 316, rue du Bord-de-l'Eau.

Demande de dérogation mineure du Règlement de zonage #2008-101 afin:

1. D'autoriser l'agrandissement de la résidence dans la marge de recul latérale. La construction serait à 1,08 mètres de la limite de terrain latérale alors que le règlement de zonage exige un minimum de 2 mètres.

Pour les personnes qui souhaitent se faire entendre par écrit, les commentaires, approbations ou oppositions relatifs à cette demande de dérogation mineure doivent être transmis par écrit, soit par la poste au :1461, rue Principale à Saint-Rémi-de-Tingwick (Québec) J0A 1K0, ou par courriel à [dg@st-remi-de-tingwick.qc.ca](mailto:dg@st-remi-de-tingwick.qc.ca) et être reçus au plus tard le 15 novembre 2021 à 16h00. Ils seront transmis au Conseil avant que celui-ci ne se prononce à l'égard cette demande.

Toute personne intéressée pourra également se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande, directement en séance du conseil.

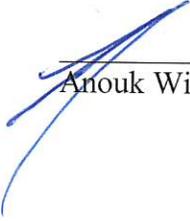
DONNÉ à Saint-Rémi-de-Tingwick, ce 19 octobre 2021.

Anouk Wilsey, directrice générale et secrétaire-trésorière

## Certificat de publication

Je, soussignée, Anouk Wilsey, directrice générale et secrétaire-trésorière, demeurant à Val-des-Sources, Québec, J1T 2L3, certifie par les présentes, avoir publié, l'avis public ci-dessous entre 16 h et 17 h :

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat de publication, ce 19<sup>e</sup> jour du mois de octobre 2021.

  
\_\_\_\_\_  
Anouk Wilsey, directrice générale et secrétaire-trésorière